COMMUNIQUÉ DE PRESSE



Pour publication immédiate

IMPLANTATION DE NORTHVOLT À SAINT-BASILE-LE-GRAND

La Ville reçoit l'ensemble des documents et des pièces justificatives qui permettra l'émission du permis d'abattage

Saint-Basile-le-Grand, le 10 janvier 2024 – La Ville de Saint-Basile-le-Grand a reçu l'ensemble des documents et des pièces justificatives nécessaires, dont le certificat d'autorisation du ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP), qui permettra l'émission du permis d'abattage d'ici la fin de la semaine. Notons que l'obtention de ce certificat gouvernemental était conditionnelle à l'évitement des zones les plus sensibles du terrain, la minimisation de l'empreinte sur le site et l'engagement par la compagnie de compenser leur impact sur les milieux humides et naturels. Les travaux préparatoires de la portion grandbasiloise du site pourront ainsi débuter.

Présence de la Ville sur le site durant les travaux

Pendant les travaux, un inspecteur de la Ville sera fréquemment présent sur le site afin d'effectuer une surveillance constante des opérations et s'assurer que les conditions indiquées dans le permis ainsi que la réglementation municipale soient respectées. Notamment, la réglementation de la Ville exige que seuls les arbres dont l'abattage est absolument nécessaire pour la construction des bâtiments et la réalisation des travaux soient coupés et que des bandes d'arbres soient conservées à proximité des routes 116 (boulevard Sir-Wilfrid-Laurier) et 223 (chemin du Richelieu). Notons qu'à la suite d'un inventaire, plus du tiers des arbres qui seront retirés du site sont déjà morts et que les travaux d'abattage seront réalisés en dehors de la période de nidification et de reproduction des espèces fauniques. De plus, Northvolt soumettra un plan de reboisement afin de compenser les arbres coupés.

Importance de la biodiversité

Un biologiste mandaté par Northvolt sera également sur le terrain en tout temps afin de sensibiliser les travailleurs aux différents enjeux liés à la biodiversité et reconnaître les espèces présentes sur le site afin de les protéger et de les relocaliser.

Récupération et valorisation du bois

Considérant le souci commun de la Ville et de Northvolt de favoriser les entreprises locales dans l'implantation de ce projet d'envergure, l'abattage des arbres sera réalisé par le Centre de valorisation du bois urbain. Il s'agit d'une entreprise d'économie sociale à but non lucratif située à Saint-Bruno-de-Montarville et ayant pour mission de valoriser le bois urbain en le transformant en produits à valeur ajoutée, comme du bois brut pour l'ébénisterie, des planchers ou même des tuteurs de plantation. Cela permettra ainsi de maximiser la réutilisation du bois des arbres qui seront retirés du terrain.

Prochaines étapes et communications citoyennes

Notons que plusieurs autres permis d'urbanisme devront être demandés et obtenus par l'entreprise Northvolt afin de poursuivre son implantation sur ce site. La Ville tiendra les citoyens informés des étapes subséquentes des travaux.

En savoir plus

Vous avez des questions? Transmettez-les-nous par le biais du formulaire en ligne, disponible au <u>villesblg.ca/northvolt.</u> Votre question s'adresse plutôt à Northvolt? Soumettez-la à bonjour@northvolt.com.

Consultez la page Web de la Ville pour de plus amples détails sur le projet d'implantation de l'entreprise Northvolt à Saint-Basile-le-Grand. Visitez la page Web souvent, elle sera mise à jour selon l'avancement du projet.

Implantation de Northvolt sur le territoire grandbasilois

Sur un terrain d'une superficie totale de 172 hectares, dont 141 hectares sont situés à Saint-Basile-le-Grand, représentant 82 % du terrain, Northvolt s'établira sur les lots laissés vacants par la Canadian Industries Limited (CIL). Le projet de Saint-Basile-le-Grand comprend la production de cellules de batteries et une installation de recyclage de batteries.

- 30 -

Source : Annabel Rousseau, conseillère en communication Service des communications et des relations avec les citoyens 450 461-8000, poste 8111 | <u>a.rousseau@villesblg.ca</u>

Demandes médias

Stéphanie Plamondon, directrice Service des communications et des relations avec les citoyens 450 461-8000, poste 8107 | s.plamondon@villesblg.ca